



Dernier conseil municipal pour la maire Evelyne Michaud

Saint-Savin

C'était le dernier conseil municipal de la maire Evelyne Michaud. Après 12 années à la tête de la municipalité, elle avait annoncé son intention de ne pas se représenter aux prochaines élections municipales. Ainsi, en fin de conseil, ce jeudi 5 mars, c'est avec beaucoup d'émotion qu'elle a tenu à remercier toutes les personnes qui l'ont aidée à établir le budget que ce soit Mesdames Véronique, Florence Jouffray, Vanessa, ou encore Messieurs Lazarotto, Cheval.

Ensemble, les élus ont tout fait pour que le budget soit équilibré afin de gérer au mieux les dépenses de fonctionnement, ce qui a permis de faire baisser la dette par habitant. Avec un peu de trémolos dans la voix, elle a indiqué que le conseil et les agents peuvent être « fiers car l'Argus des communes donne la note de 18/20 pour leur gestion », la même note que pour Ruy-Montceau et Saint-Chef.

12 ans à la tête de la commune

Auparavant, et avant d'attaquer le gros morceau du budget primitif, le compte de gestion et le compte administratif 2019 ont été votés à la majorité, ainsi que les taux d'imposition qui n'ont pas changé. Concernant le budget primitif, les recettes et dépenses de fonctionnement sont à l'équilibre à hauteur de 5 978 006 € ainsi que pour l'investissement à hauteur de 4 300 523 €.

La maire rappelle que la commune a échappé pendant trois ans aux pénalités conséquentes à la loi SRU. Enfin, la série des votes s'est terminée par celle des subventions au CCAS à hauteur de 35 000 € et aux associations pour un montant total de 25 450 €. Pour rappel, les subventions aux associations sont conditionnées à la présentation d'un projet à but éducatif, faisant la promotion du village, et qu'elles participent à la vie de la commune.

